

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 14 Avril 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 29

D22.033

L'an deux mille vingt-deux,
le quatorze avril,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : SAGNET-POUGET Valérie, VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, SANS Jean-Pierre, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CONFORT René, PIGNOL Jean-Philippe, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, ROCHOUX Philippe, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.
(23 présents)

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à SAGNET-POUGET Valérie), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à VALENTIN Denis), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, KLING Jacqueline (pouvoir donné à JURQUET Didier), BONICEL Pascale (pouvoir donné à SALENDRES Jean-Sébastien), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, CASTAN Emmanuel (remplacé par SANS Jean-Pierre), CAYREL Jean-Claude (remplacé par PIGNOL Jean-Philippe), absents excusés.
(6 pouvoirs)

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.033: ITINERAIRES VELO ROUTE VALLEE DU LOT (VOIE VERTE)

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'il a participé à une réunion avec les services du Département, au sujet de l'itinéraire Vélo route de la Vallée du Lot (voie verte), le 1^{er} mars 2022. Il s'agissait de présenter le projet, d'expliquer le rôle des différents acteurs, de présenter le tracé immédiat et le tracé définitif de cet itinéraire. Afin de présenter plus en détail ce projet, une réunion sera organisée le 12 mai

2022, qui réunira les services du Département et toutes les 8 communes concernées, à savoir : Saint Pierre de Nogaret, Banassac-Canilhac, La Canourgue, Saint Germain du Teil, Les Salelles, Chanac, Cultures et Esclanèdes. Le Département prendrait en charge la réfection ou la création de la voie verte ainsi que le signalétique (environ 42 km sur le territoire de la CC ALCT) et la CC ALCT en assurerait l'entretien.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable pour que la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN participe à ce projet de voie verte - Vallée du Lot à vélo - tel que présenté ci-dessus, en collaboration avec les services départementaux, après validation du tracé définitif des itinéraires et validation des conditions d'intervention des différents partenaires.

AUTORISE ET DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 27 avril 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL